



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE  
AVIS DE LA CDPENAF

Direction départementale  
des Territoires  
Service de l'agriculture et du  
développement rural  
Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Guillaume FENAT  
téléphone : 01 60 56 73 00  
télécopie : 01 60 56 71 01  
[ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr)

DDT 77/STAC  
Unité Instruction et Conseil ADS  
MEAUX  
A l'attention de Madame Sylvie  
TISSERANT

Vaux le Pénil, le 28 mai 2019.

Par courrier réceptionné le 11 avril 2019, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) dans le cadre d'une construction en zone agricole pour le PC n°077 380 19 00001 déposé par la SCEA de la Ferme de Puisieux pour la construction d'un hangar agricole sur le territoire de la commune de PUISIEUX.

La commission s'est réunie le jeudi 23 mai 2019 pour examiner ce projet, que le secrétariat de la CDPENAF, représenté par Monsieur Guillaume FENAT, a présenté.

Il s'agit d'une construction agricole, demandée par un exploitant agricole. Ce Projet est reconnu comme nécessaire à l'activité agricole.

***La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers à cette demande de permis de construire.***

Le directeur départemental des territoires  
de Seine-et-Marne



**Igor KISSELEFF**